



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

26 mars 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 26 mars 2024, à la mairie, sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Antonin Valiquette, maire
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Hugues Lafrance, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
Mme Linda Lebel, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert

Sont aussi présentes :

Mme Alexandra Vigneau, greffière
Mme Elena Haratsaris, directrice générale adjointe, des communications et du greffe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Antonin Valiquette, procède à l'ouverture de la séance à 18 h 5.

CM2403-0924

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

CM2403-0925

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Hugues Lafrance, appuyée par Richard Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

26 mars 2024

4. Services municipaux
 - 4.1. Services administratifs et trésorerie
 - 4.1.1 Autorisation de signature – Avenant à la Convention de subvention entre la ministre responsable de l’Habitation, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et la Société d’habitation du Québec – Financement du projet d’habitation de l’Harmonie
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRÉSORERIE

CM2403-0926

Autorisation de signature – Avenant à la Convention de subvention entre la ministre responsable de l’Habitation, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et la Société d’habitation du Québec – Financement du projet d’habitation de l’Harmonie

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière additionnelle transmise dans le cadre du programme AccèsLogis Québec relativement au projet d’habitation de Logis communautaires l’Harmonie;

CONSIDÉRANT la confirmation reçue de la ministre responsable de l’Habitation à l’égard de cette demande de financement;

CONSIDÉRANT QU’ il y a lieu de définir les conditions et modalités des parties impliquées au moyen d’un avenant à l’entente de financement et d’y désigner les signataires;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Linda Lebel,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l’unanimité des membres présents

que le conseil autorise le maire, Antonin Valiquette, et la directrice générale, Sharon Clavet, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, l’avenant à la Convention de subvention pour le financement du projet d’habitation de Logis communautaires l’Harmonie.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

26 mars 2024

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet qui a fait l'objet d'une intervention est le suivant:

- Projet d'habitation l'Harmonie.

Séance extraordinaire

Le maire informe de la tenue d'une séance extraordinaire le 3 avril prochain.

CM2403-0927

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Benoit Arseneau,
appuyée par Hugues Lafrance,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 18 h 11.

Antonin Valiquette, maire

Alexandra Vigneau, greffière